COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025

Le PV du CM du 27 novembre a été validé

Assainissement – convention tripartite : la convention de mise à disposition de services, entre la commune, la CCPU et le syndicat de la Bombarde, dans le cadre du transfert de la compétence assainissement a été adoptée.

Redevance performance système d'assainissement collectif : le tarif de la contrevaleur pour la redevance performance du système d'assainissement collectif pour 2026 a été adopté.

Lotissement : le conseil a validé le mandat à un agent immobilier pour gérer la vente des lots.

Pylone téléphonique : le conseil est informé du courrier d'un riverain. La commune n'est pas porteuse du projet. Un courrier sera adressé à l'intéressé.